



Les jeunes au centre de la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008

Le jeune dans toute sa complexité est d'abord un jeune individu, puis se définit par ses activités et ses statuts : jeune étudiant, jeune travailleur, jeune entrepreneur, jeune parent, etc. Le Québec doit accompagner, outiller, aider et encourager ses jeunes avant, pendant et après chacune des étapes les menant vers une vie active et enrichissante, individuellement et collectivement, et ce dans tous leurs milieux de vie.

Une prémisses à l'action jeunesse au Québec veut que l'on protège et assure sa richesse première : ses enfants. En améliorant la qualité de vie des jeunes et en leur garantissant une plus grande sécurité, sociale, économique et professionnelle, ceux-ci se lanceront inmanquablement dans la « renatalisation » des régions. Ce doux effort, conjugué à une immigration reconnue à sa juste valeur, produira un Québec démographiquement fort.

Les écoles doivent devenir des lieux centraux. C'est pourquoi le Québec doit fournir les ressources nécessaires à son réseau scolaire afin qu'il puisse former tous les jeunes. Les savoirs, savoir-faire et savoir-être enseignés les prépareront à utiliser les connaissances acquises, à interagir avec les autres, à utiliser les ressources disponibles, à vivre sainement, à s'insérer dans la société, à persévérer, à travailler, à devenir des parents et à être des citoyens conscients de leur milieu et du monde. Cependant, les écoles n'ont pas à tout faire seules. La communauté et les familles ont un rôle primordial à jouer. L'école communautaire, la jonction des milieux, doit utiliser toutes les forces nécessaires à sa mission. Elle doit faire plus, faire autrement et offrir des alternatives aux jeunes qui n'empruntent pas la voie traditionnelle. L'école, après la famille, est souvent le premier lieu organisé où les jeunes vivent. C'est pourquoi une concentration d'actions et d'interventions doit s'y tenir pour prévenir avant d'avoir à guérir.



Conséquemment, le Québec doit donner au milieu communautaire les moyens de remplir sa mission auprès des jeunes. Les énergies doivent être concentrées sur les jeunes voulant s'épanouir, voulant s'ouvrir sur de nouvelles expériences, nécessitant un support particulier ou vivant des problématiques de pauvreté, de santé mentale, d'insertion socioprofessionnelle, etc. Les milieux de vie communautaires peuvent établir des liens privilégiés avec les jeunes en situation précaire, leur apporter de l'aide et les mettre en action. Ils sont les solutions de rechange à l'échec du milieu institutionnel et doivent être partie prenante de toute stratégie d'action.

Donc, le Québec doit permettre aux paliers régional et local de déterminer, de manière concertée, les pistes d'action réalistes et cohérentes dans leurs milieux de vie. L'assouplissement des règles nationales régissant les programmes gouvernementaux et le renforcement d'un fonds d'investissement régionalisé permettront la réalisation de projets initiés par les jeunes ou les organismes les desservant, contribuant ainsi à leur développement et à celui de toutes les régions. Les jeunes, afin de s'établir dans les différentes régions du Québec, doivent s'y retrouver et s'y reconnaître tout en étant convaincus de leur impact sur leur milieu de vie.

Finalement, l'État québécois se doit d'être un exemple pour tous les employeurs du Québec en prônant l'équité pour tous ses employés. Les jeunes doivent trouver leur place et occuper des emplois de qualité à la suite du vaste projet de renouvellement de la fonction publique. Les entrepreneurs privés suivront la cadence à leur tour pour ainsi créer un milieu du travail dynamique, diversifié et équitable.

Tous ces milieux de vie contribuent à accompagner les jeunes continuellement et de façon cohérente, pour leur permettre d'atteindre leur plein potentiel et ainsi contribuer activement au développement du Québec sous toutes ses formes.



Bilan des recommandations des jeunes de la Capitale-Nationale représentés par le Forum jeunesse de la région de Québec

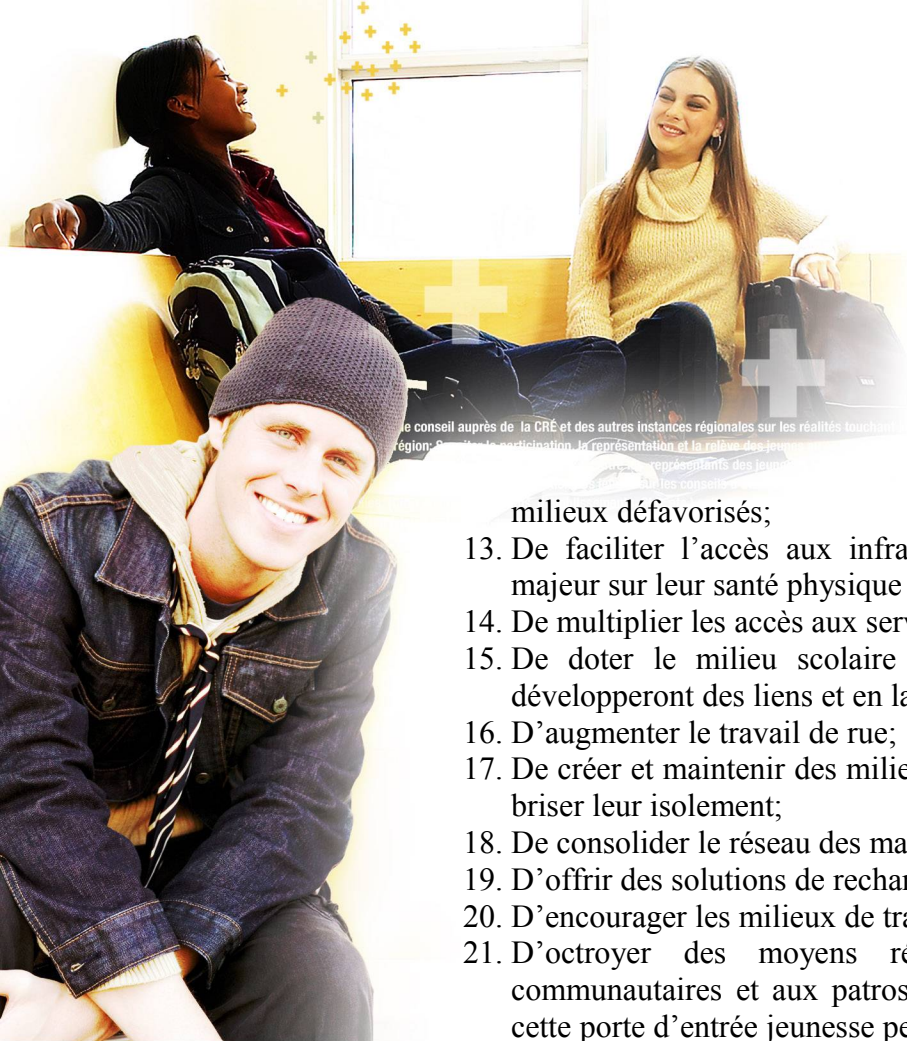
D'abord et avant tout, les jeunes de la région de Québec proposent une vaste campagne de valorisation de la famille afin de redynamiser la natalité au Québec.

I. Afin d'améliorer le soutien offert aux jeunes, les jeunes de la région de Québec proposent :

1. De développer les compétences parentales;
2. D'assouplir les règles d'attribution des places disponibles en CPE;
3. De réaménager le travail et le temps de travail;
4. De supporter ceux dont les besoins ne sont pas comblés par l'enseignement traditionnel dispensé dans les écoles en prenant appui sur les organismes communautaires et les personnes-ressources du milieu;
5. D'implanter une véritable culture de la relève;
6. D'accorder de la latitude aux Directions régionales des ministères concernés afin qu'elles puissent travailler avec les ressources locales et ainsi renforcer les liens et la concertation;
7. De confier aux Tables d'action préventive jeunesse le rôle d'identifier les organismes porteurs et les portes d'entrée naturellement empruntées par les jeunes dans leur milieu;
8. D'impliquer le milieu scolaire dans cet effort de concertation.

II. Afin d'améliorer la santé et le bien-être des jeunes, les jeunes de la région de Québec proposent :

9. De mettre en application dans les écoles les objets de la formation dans le domaine de la santé et du bien-être;
10. De poursuivre les efforts prometteurs de la campagne Vas-y;
11. D'encourager les Québécois à faire des efforts pour concilier toutes les dimensions de leur vie;
12. De maintenir et consolider le programme Québec en forme dans les



le conseil auprès de la CRÉ et des autres instances régionales sur les réalités touchant la région. Promouvoir la participation, la représentation et la relève des jeunes dans les conseils régionaux des jeunes.

milieux défavorisés;

13. De faciliter l'accès aux infrastructures qui peuvent avoir un impact majeur sur leur santé physique et mentale;
14. De multiplier les accès aux services;
15. De doter le milieu scolaire d'une personne-ressource avec qui ils développeront des liens et en laquelle ils auront confiance;
16. D'augmenter le travail de rue;
17. De créer et maintenir des milieux de vie communautaires où ils peuvent briser leur isolement;
18. De consolider le réseau des maisons de jeunes;
19. D'offrir des solutions de rechange à l'école;
20. D'encourager les milieux de travail à les accompagner;
21. D'octroyer des moyens récurrents et importants aux centres communautaires et aux patros afin qu'ils puissent remplir le rôle que cette porte d'entrée jeunesse peut jouer;
22. De lutter contre les causes du suicide en améliorant globalement leur qualité de vie;
23. De faire connaître les organismes qui viennent en aide aux personnes vivant des problèmes de santé mentale et leur donner les moyens de répondre à la demande;
24. D'outiller les divers milieux de vie afin qu'ils puissent identifier les signes de détresse psychologique et sachent référer les cas aux ressources compétentes.

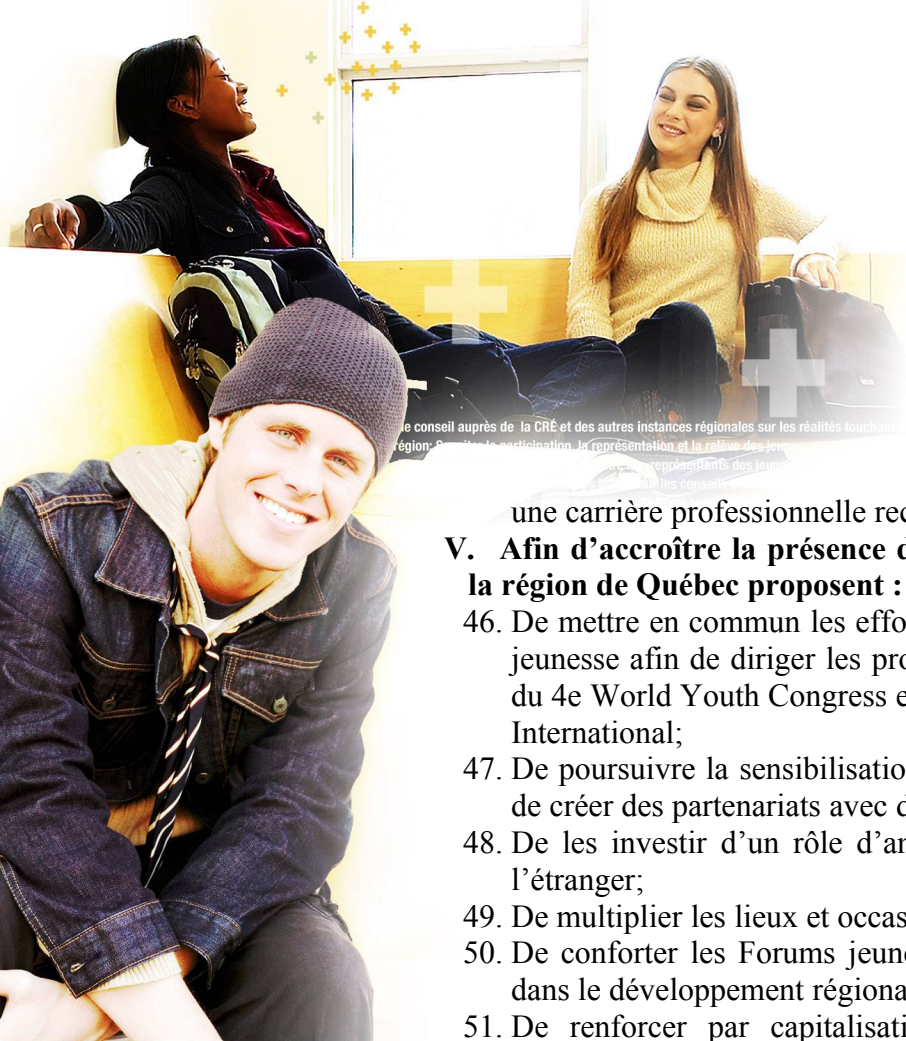
III. Afin de favoriser la réussite éducative des jeunes, les jeunes de la région de Québec proposent :

25. De diversifier les façons d'apprendre;
26. D'ouvrir l'école sur son milieu tout en développant le concept d'école communautaire;
27. D'assurer la qualité de l'enseignement;
28. D'assurer la présence d'activités parascolaires variées;
29. D'améliorer les conditions d'études notamment par une aide financière aux études leur permettant de ne pas crouler sous les dettes.



IV. Afin de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, les jeunes de la région de Québec proposent :

30. D'améliorer les liens entre eux et le milieu du travail;
31. D'encourager fiscalement les entreprises d'accueil de stage et d'alléger la tâche des professionnels d'encadrement de stage;
32. De fonder les connaissances acquises en formation sur les connaissances requises à l'emploi;
33. De s'assurer que les expériences vécues en stage soient qualifiantes;
34. D'inclure dans la formation scolaire les connaissances nécessaires au marché du travail tels que les lois et règlements;
35. De sensibiliser les employeurs aux questions de droit du travail;
36. De maintenir, de consolider et de développer des projets d'insertion et des plateaux de travail;
37. De multiplier les Chantiers urbains ou étendre le concept à d'autres municipalités où des jeunes sont aux prises avec des difficultés d'insertion socioprofessionnelle;
38. De valoriser le programme Solidarité jeunesse dans les Centres locaux d'emploi afin de voir davantage de jeunes participer activement au développement du Québec et de maintenir le partenariat avec les organismes qui offrent le programme (carrefours jeunesse-emploi et autres organismes);
39. D'assurer un continuum de services afin que l'école, secondaire ou aux adultes, puisse offrir une alternative aux jeunes de 16-18 ans pour qu'ils ne décrochent pas totalement;
40. De mettre en place des mesures favorisant l'accueil de travailleurs immigrants passant par la reconnaissance des diplômes et des compétences;
41. De mettre en place le programme Alternative jeunesse. en partenariat avec les organismes déjà implantés dans le milieu;
42. De renouveler la fonction publique québécoise progressivement et minutieusement;
43. De leur faire découvrir que l'entrepreneuriat est un réel choix de carrière;
44. De donner accès aux jeunes entrepreneurs à des capitaux de risque, à des prêts pour le démarrage et à la croissance ainsi qu'à des investissements divers;
45. De supporter les établissements culturels et les jeunes artistes aspirant à



le conseil auprès de la CRÉ et des autres instances régionales sur les réalités touchant
région. Promouvoir la participation, la représentation et la relève des jeunes
représentants des jeunes
et les conseils

une carrière professionnelle reconnue et dont ils pourront vivre.

V. Afin d'accroître la présence des jeunes dans la société, les jeunes de la région de Québec proposent :

46. De mettre en commun les efforts du gouvernement et de ses partenaires jeunesse afin de diriger les projecteurs sur eux et sur leur potentiel lors du 4e World Youth Congress en 2008 en collaboration avec Peace Child International;
47. De poursuivre la sensibilisation à la réalité internationale en continuant de créer des partenariats avec des organismes à l'étranger;
48. De les investir d'un rôle d'ambassadeur du Québec lors de séjours à l'étranger;
49. De multiplier les lieux et occasions de rencontre interculturelle;
50. De conforter les Forums jeunesse régionaux dans le rôle qu'ils jouent dans le développement régional;
51. De renforcer par capitalisation le fonds d'investissement jeunesse régionalisé tout en maintenant l'apport à 10 millions \$ par année, soit l'équivalent des dernières années;
52. De confier la gestion de ce fonds aux Forums jeunesse et/ou aux Conférences régionales des élus afin de poursuivre les efforts de concertation et de développement;
53. D'inclure dans la formation scolaire des crédits pour l'implication sociale afin de les inciter à s'engager;
54. D'introduire dans les conventions collectives des congés avec traitement réservés à des engagements communautaires;
55. De faire une place aux jeunes dans les lieux décisionnels;
56. D'encourager l'entrepreneuriat dans les régions rurales telles que Charlevoix, la Côte-de-Beaupré et Portneuf en donnant accès aux promoteurs aux mesures d'aide relatives à leur réalité;
57. De donner accès aux mêmes ressources aux jeunes et jeunes familles s'établissant dans les MRC en périphérie de l'agglomération de Québec (Charlevoix, Côte-de-Beaupré et Portneuf) que les autres jeunes de la région.



Ces propositions s'imprègnent de principes chers aux jeunes de la région de Québec :

- Action cohérente en harmonie avec les réussites des années passées, inscrites notamment au Plan d'action jeunesse 2002-2005;
- Consolidation des acquis;
- Action axée davantage sur la prévention;
- Développement durable du Québec et de la région;
- Intégration et participation active des jeunes à la société québécoise;
- Utilisation du transport collectif ou de modes de transport alternatifs;
- Régionalisation des actions;
- Identification locale des besoins;
- Innovation et créativité dans l'action.



Pour tout commentaire ou question, contactez-nous à :

Forum jeunesse de la région de Québec
580, Grande-Allée Est, bureau 50
Québec (Québec) G1R 2K2
Téléphone : (418) 529-8475
Télécopieur : (418) 529-6750
Courriel: info@forumjeunessequebec.qc.ca
Site Internet: www.forumjeunessequebec.qc.ca